

Comité des Ministres

Les textes adoptés par le Comité des Ministres en 2021 sont consultables sur le site : www.coe.int/cm.

Le Comité des Ministres est le principal organe de décision du Conseil de l'Europe. Il est composé des ministres des Affaires étrangères des États membres ou de leurs représentants diplomatiques permanents à Strasbourg.

En 2021, le Comité des Ministres a été présidé par l'Allemagne jusqu'au 21 mai, ensuite par la Hongrie jusqu'au 17 novembre, puis par l'Italie.

La 131^e session ministérielle s'est tenue par visio-conférence depuis Hambourg (Allemagne), le 21 mai 2021, où le Comité a pris une série de décisions. Lors de la session, le Comité des Ministres s'est félicité du rapport d'avancement de la Secrétaire Générale sur les mesures de réforme et a exprimé son avis sur le **Cadre stratégique du Conseil de l'Europe** pour les quatre prochaines années. Il est convenu d'introduire une période de programmation quadriennale pour l'Organisation, tout en poursuivant le cycle budgétaire biennal existant. Les ministres ont souligné le rôle et la responsabilité de l'Organisation pour assurer la mise en œuvre de ses conventions, élaborer de nouvelles normes juridiquement contraignantes en réponse aux nouveaux défis et apporter une assistance aux États membres par l'intermédiaire de ses programmes de coopération. Ils ont aussi rappelé l'importance pour le Conseil de l'Europe de coopérer avec ses principaux partenaires internationaux et, s'agissant des conflits non résolus, de travailler de concert à des solutions politiques conformes aux normes et aux principes du droit international.

Lors de sa 131^e session, et dans le contexte du 60^e anniversaire de la Charte sociale européenne de 1961, le Comité des Ministres a souligné l'importance de la Charte pour garantir les droits sociaux sur le continent. Il a pris note du récent rapport de la Secrétaire Générale intitulé « Améliorer la mise en œuvre des droits sociaux – renforcer le système de la Charte sociale européenne », ainsi que des travaux intergouvernementaux qui se poursuivent sur cette question. Le 13 octobre 2021, les Délégués ont adopté une déclaration, réitérant la détermination du Comité à faire en sorte que le système de la Charte bénéficie du soutien politique et des outils et moyens nécessaires pour assurer son efficacité.

Au cours de la session à Hambourg, le Comité a appelé les États parties à continuer de renforcer la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (la Convention) au niveau national et conformément aux déclarations précédentes sur la garantie de l'efficacité à long terme du système de la Convention. L'année 2021 a vu une augmentation du nombre de nouveaux arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme, suivie d'une augmentation du nombre d'affaires pendantes devant le Comité des Ministres (1379 nouvelles affaires en 2021 contre 983 en 2020). Au cours de ses quatre réunions spécifiques « droits de l'homme » consacrées à la **surveillance de l'exécution des arrêts** et des décisions de la Cour, 5 533 affaires étaient pendantes à la fin de l'année (5 233 affaires en 2020). La surveillance de 1 122 affaires, dont 170 affaires de référence, a été close.

Au cours de l'année, le Comité des Ministres a tenu plusieurs **échanges de vues**, notamment avec le Président de la Cour européenne des droits de l'homme, avec la Commissaire aux droits de l'homme et le Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés.

Tout au long de l'année, le Comité des Ministres, à travers différentes décisions, a réaffirmé son opposition sans équivoque à la **peine de mort**, y compris à toute réintroduction de celle-ci, en tout lieu et en toutes circonstances, tout en réitérant son objectif de créer une zone exempte de peine de mort en Europe.

En juillet, en ce qui concerne **l'égalité des sexes et la diversité**, les Délégués ont pris note du rapport annuel 2020 sur la mise en œuvre de la Stratégie 2018-2023 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.



Vsevolod Knyazev,
Président de la Cour
suprême de l'Ukraine, et
Christos Giakoumopoulos,
Directeur général, Droits
de l'Homme et État
de droit, pendant la
conférence « Développer la
jurisprudence des tribunaux
ukrainiens sur les recours
adéquats : jurisprudence
de la Cour de Strasbourg
et pratiques du Comité des
Ministres » (Strasbourg,
17 décembre 2021)

■ S'agissant de l'intelligence artificielle, les Délégués ont pris note de l'étude de faisabilité du **Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI)** relative à un cadre juridique pour le développement, la conception et l'application de l'intelligence artificielle, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit, qui a été adoptée à l'unanimité par le CAHAI.

■ Le 28 avril, les Délégués ont adopté une **Déclaration du Comité des Ministres relative à la protection du droit au respect de la vie privée des enfants dans l'environnement numérique**.

■ En novembre 2021, à l'occasion du 10^e anniversaire de la **Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (Convention MEDICRIME)**, les Délégués ont adopté une **déclaration visant à protéger la santé publique par des mesures de droit pénal**, en soulignant l'importance de la convention pour garantir et promouvoir la protection de la santé publique en luttant contre la contrefaçon de produits médicaux et les infractions similaires.

■ Dans le domaine du sport, le Comité des Ministres a adopté la **Charte européenne révisée du sport** qui formule le principe d'un « droit au sport » dont chacun doit pouvoir bénéficier.

■ En juin, les Délégués ont adopté la **Résolution CM/Res(2021)4 relative au Groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions (Groupe Pompidou) et son statut révisé** qui y est annexé. À la même date, le Comité des Ministres a adopté une **Déclaration à l'occasion du 50^e anniversaire du Groupe Pompidou**.

■ Le 21 mars, le Président du Comité des Ministres, le Président de l'Assemblée parlementaire et la Secrétaire Générale ont uni leurs voix pour une déclaration concernant le **retrait annoncé de la Turquie de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)**.

■ En mai, les Délégués ont adopté les **Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur la défense de l'égalité et la protection contre la discrimination et la haine pendant la pandémie de covid-19 et d'autres crises similaires à venir**.

■ Dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe, les Délégués ont adopté un **Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe (2021-2025)** et ont invité la Secrétaire Générale à assurer sa mise en œuvre effective.



Rencontre entre **Péter Szijjártó**, ministre des Affaires étrangères et du Commerce de Hongrie, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, et **Rik Daems**, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 21 juin 2021)

■ S'agissant de la **lutte contre le terrorisme**, les Délégués ont adopté les Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational, élaborées par le Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT).

■ Le 17 novembre 2021, les Délégués ont adopté un **Deuxième Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité**, relatif au renforcement de la coopération et de la divulgation des preuves électroniques. Dans ce contexte, ils ont pris note de l'avis de l'Assemblée sur ce texte important.

■ La situation dans un certain nombre d'États membres a été régulièrement discutée au sein du Comité des Ministres, y compris les activités de coopération visant à accompagner les différents pays dans leurs efforts pour rendre la législation, les institutions et les pratiques plus conformes aux normes européennes dans les domaines des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie. À cet égard, les Délégués ont pris note du rapport de suivi sur la mise en œuvre du Plan d'action pour **l'Arménie** 2019-2022, et se sont félicités des progrès accomplis.

■ Les Délégués ont pris note avec satisfaction du rapport final sur la mise en œuvre du Plan d'action 2017-2020 pour la **République de Moldova**. Considérant les résultats positifs obtenus dans la mise en œuvre de ce plan d'action, ils ont réitéré leur invitation aux États membres et observateurs à envisager des contributions volontaires afin de compléter le financement actuellement disponible pour le Plan d'action pour la République de Moldova pour la période 2021-2024.

■ En avril, les Délégués ont pris note d'un rapport de suivi sur la mise en œuvre du Plan d'action pour **l'Azerbaïdjan** 2018-2021, et se sont félicités des progrès accomplis dans sa mise en œuvre. Ils ont encouragé la réalisation de tous les objectifs visés dans le plan d'action et ont chargé le Secrétariat de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action et de présenter un rapport final sur ses résultats au terme de sa mise en œuvre.

■ En décembre 2021, les Délégués ont approuvé un plan d'action visant à apporter une assistance à la **Bosnie-Herzégovine** pour la période 2022-2025, et ont pris note d'un rapport sur les activités de coopération du Conseil de l'Europe au **Kosovo**¹.

1. Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.



131st Session of the Committee of Ministers of the Council of Europe, Hamburg, 21 May 2021

131e Session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Hambourg, 21 mai 2021

131. Treffen des Ministerkomitees des Europarats, Hamburg, 21. Mai 2021



131^e Session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Robert Spano, Président de la Cour européenne des droits de l'homme;
Péter Szijjártó, ministre des Affaires étrangères et du Commerce de la Hongrie;
Rik Daems, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe;
Heiko Maas, ministre fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne;
Leendert Verbeek, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux;
Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe;
Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe (Hambourg, 21 mai 2021)

■ En mai, les Délégués ont adopté une série de décisions sur la **situation des droits de l'homme dans la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol (Ukraine)**. En particulier, ils ont réaffirmé leur attachement au règlement pacifique des conflits, ainsi qu'à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et se sont déclarés profondément préoccupés devant l'importante dégradation de la situation des droits de l'homme en Crimée pendant l'occupation russe, qui a donné lieu à de multiples et graves violations des droits de l'homme. Ils ont invité instamment la Fédération de Russie à respecter ses obligations en vertu du droit international et à rétablir l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et ont invité la Secrétaire Générale à faire régulièrement rapport, au moins une fois par an, sur la situation des droits de l'homme en Crimée.

■ En mai, le Comité des Ministres a adopté une série de décisions sur le **conflit en Géorgie**. En particulier, il a estimé que, plus de douze ans après le conflit armé entre la Fédération de Russie et la Géorgie, la Fédération de Russie continue de faire obstacle au processus de règlement pacifique du conflit et de compromettre la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région à travers le maintien de sa présence militaire dans les régions géorgiennes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud (région de Tskhinvali). Ils se sont également déclarés profondément préoccupés par la nouvelle détérioration de la situation des droits de l'homme et ont encouragé la Secrétaire Générale à continuer de soumettre au Comité des Ministres ses rapports de synthèse semestriels sur le conflit en Géorgie. En novembre 2021, la Secrétaire Générale a présenté le 24^e rapport de synthèse sur le conflit en Géorgie, couvrant la période d'avril à septembre 2021.

■ Les Délégués ont pris note du réexamen par la Secrétaire Générale de la politique à l'égard des régions voisines et de la contribution du Conseil de l'Europe à la gouvernance mondiale. Ils ont également approuvé des partenariats de voisinage pour la période 2022-2025 avec le **Maroc et la Tunisie**, tout en appelant les autorités tunisiennes à respecter et garantir la démocratie, les droits fondamentaux et l'État de droit en Tunisie. Par ailleurs, les Délégués ont pris note avec satisfaction du rapport de suivi sur la mise en œuvre des priorités de coopération de voisinage pour la période 2019-2021 avec le **Kazakhstan**.



Vernissage de l'exposition « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en Italie : un patrimoine européen ».
M. **Stefano Dominioni**, Secrétaire exécutif de l'Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels;
l'ambassadeur **Michele Giacomelli**, Représentant permanent de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe;
Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 24 novembre 2021)

■ En 2021, la coopération avec d'autres instances internationales a continué de figurer en bonne place parmi les priorités du Comité des Ministres. En février, les Délégués ont tenu leur échange de vues annuel (questions relatives aux droits de l'homme) avec la Présidente du Conseil des droits de l'homme des **Nations Unies** sur l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil des droits de l'homme, et sur les droits de l'homme et la pandémie, ainsi qu'une discussion thématique sur les droits de l'homme et l'intelligence artificielle.

■ Concernant **l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)**, les Délégués ont pris note du rapport du Président sur les résultats des 33^e et 34^e réunions du Groupe de coordination entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE, tenues respectivement en avril et novembre 2021.

■ En 2021, le Comité des Ministres a pris note du rapport de suivi 2020 qui souligne notamment **l'impact de la covid-19 sur la mise en œuvre du programme et du budget**. Les Délégués ont adopté une résolution révisée sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, laquelle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Cette révision offre un cadre juridique plus adapté et plus efficace pour travailler au cours du prochain quadriennal. En septembre, les Délégués ont adopté un nouveau Statut du personnel qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022 et qui rationalise le cadre juridique régissant la gestion du personnel, dont la réforme représente le pilier central de l'amélioration continue de l'efficacité et de l'efficacité de l'Organisation. En novembre, les Délégués ont adopté le premier **Programme quadriennal du Conseil de l'Europe pour la période 2022-2025** et le budget pour 2022, ainsi que le budget pour 2023 sur une base provisoire, en se fondant sur les décisions adoptées par les ministres à Hambourg en mai 2021 et en s'appuyant sur les priorités stratégiques clés de la Secrétaire Générale.



Transfert de la présidence du Comité des Ministres de l'Allemagne à la Hongrie. **Harry Alex Rusz**, Représentant permanent de la Hongrie; **Péter Sztáray**, secrétaire d'État en charge de la politique de sécurité au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Hongrie; **Julia Dumay**, adjointe à la maire de Strasbourg; **Marija Pejčinović Burić**, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe; et **Rolf Mafael**, ambassadeur, Représentant permanent de l'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 2 juin 2021)

Transfert de la présidence du Comité des Ministres de la Hongrie à l'Italie. Inauguration du tramway aux couleurs de l'Italie. L'ambassadeur **Harry Alex Rusz**, Représentant permanent de la Hongrie auprès du Conseil de l'Europe; **Julia Dumay**, adjointe à la maire de Strasbourg; **Marija Pejčinović Burić**, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe; et l'ambassadeur **Michele Giacomelli**, Représentant permanent de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 17 novembre 2021)

